

Les médias sociaux font leur entrée dans les classes

Par Nathalie Côté

Facebook compte 500 millions d'utilisateurs de par le monde. Twitter en dénombre 175 millions. Chaque minute, vingt-quatre heures de vidéo sont mises en ligne sur YouTube. En 2010, plus des trois quarts (78 %) des internautes québécois ont fréquenté ou ont contribué au contenu d'au moins un média social, selon le [CEFRIQ](#).

Le réseau de l'éducation n'échappe pas à cet engouement. Certaines commissions scolaires se sont lancées dans l'aventure. D'autres hésitent toujours. Mais toutes s'entendent pour dire qu'on ne peut plus ignorer cette nouvelle réalité.

Médias sociaux 101

L'étiquette « média social » peut être apposée sur une foule d'outils. Du moment où on parle de création et d'échange de contenu par les utilisateurs en ligne, nous sommes en présence de médias sociaux. Hautement accessibles, ils facilitent les interactions sociales entre les individus. Voici les principaux.

Courriel

Le plus connu est le courriel. Cette boîte aux lettres virtuelle permet d'envoyer des messages et des fichiers en pièce jointe tout comme on le faisait traditionnellement avec une enveloppe! On peut obtenir une adresse de courriel auprès de son fournisseur de service Internet, ou gratuitement sur des sites tels que [Hotmail](#), [Yahoo Mail](#), [Gmail](#), etc.

Facebook

[Facebook](#) est l'un des sites de réseautage les plus populaires. On peut y partager ses humeurs, des photos, des vidéos, des liens, etc. Les informations peuvent être visibles par tous ou par seulement certaines personnes. On peut aussi y créer une page pour une institution ou un projet, par exemple. L'objectif premier de Facebook est de permettre aux utilisateurs de faire du réseautage en étant connectés entre eux.

MySpace

Les membres peuvent y publier leur profil, avec différentes informations personnelles. On peut y tenir un blogue et y publier ses photos. [MySpace](#) est reconnu pour héberger les pages de plusieurs groupes musicaux qui y partagent aussi des pièces. Il s'agit d'un moyen de se faire connaître.

Twitter

[Twitter](#) permet la publication de très brefs messages (maximum de 140 caractères). On peut aussi y partager des liens et envoyer des messages directement à un utilisateur. Contrairement à Facebook, on ne suit pas nécessairement les gens qui nous suivent. Les gazouillis (tweets) peuvent être vus par tous ou seulement par les abonnés. Le but est l'échange de courtes informations entre des personnes qui ne se connaissent pas nécessairement, mais ont des intérêts communs.

YouTube

[YouTube](#) est un site de partage de vidéos. On y retrouve autant des images de professionnels que de monsieur et madame Tout-le-Monde. Les vidéos peuvent être intégrées sur un site ou être partagées avec d'autres personnes via le courriel, Twitter ou Facebook.

Skype

[Skype](#) permet de faire des appels vidéo ou audio à partir de son ordinateur. Les appels entre utilisateurs sont gratuits. Évidemment, il faut posséder des haut-parleurs (ou écouteurs), un micro et une webcam! Plus complet que le téléphone en raison de la vidéo, on l'utilise souvent aussi pour épargner des frais d'interurbain.

Google Docs

[Google Docs](#) est une suite bureautique en ligne qui permet de créer et de partager des documents. Il permet d'accéder au document à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet et plusieurs utilisateurs peuvent y travailler simultanément. Google Docs facilite donc le travail d'équipe.

Blogue

Le blogue permet la publication d'articles, lesquels peuvent contenir des images, des liens, des vidéos, etc. L'objectif premier est de partager de l'information ou des opinions à un large public. Les lecteurs peuvent laisser leurs commentaires par la suite. Les deux plateformes gratuites les plus populaires sont [Wordpress](#) et [Blogger](#).

Wikipédia

L'encyclopédie collective, [Wikipédia](#), est alimentée par ses utilisateurs. Tout le monde peut y publier des articles et modifier les textes des autres. La version française compte plus de 5 000 contributeurs actifs et plus d'un million d'articles. L'objectif est de réunir l'information la plus crédible possible sur une variété de sujets, mais la prudence s'impose, car des erreurs, intentionnelles ou non, peuvent s'y trouver.

SMS

De l'anglais *short Message service*, le SMS permet d'envoyer de courts messages depuis un téléphone cellulaire. Tout comme Twitter, la longueur des messages est limitée à 140 caractères, du moins dans sa version d'origine. Ce qui explique en bonne partie les contractions du langage texto.

Clavardage

Dialogue par écrit en temps réel entre deux ou plusieurs utilisateurs. On peut y parvenir à l'aide d'un logiciel comme [Windows Live Messenger](#) ou sur des sites Internet. Des outils comme Facebook ou Google Docs offrent aussi une fonction clavardage.

Forums de discussion

Les forums sont disponibles sur différents sites et permettent de discuter avec d'autres utilisateurs de sujets prédéterminés. La discussion n'est pas en direct. On l'utilise souvent pour poser une question à un grand nombre de personnes ayant des intérêts similaires.

Le langage 2.0 : keske C?

À force d'envoyer des messages texte de leur téléphone, les jeunes ont développé une rapidité certaine... et un langage bien à eux. Cette façon d'écrire contamine aussi les autres médias sociaux. Pour les non-initiés, les textes deviennent rapidement incompréhensibles.

Plusieurs parents et enseignants s'inquiètent de l'impact du langage SMS (*short message service*) sur l'orthographe des jeunes. Selon plusieurs études, il semble toutefois qu'il n'y ait pas de quoi écrire un texto à sa mère.

Une étude de la [Coventry University](#) auprès de 114 jeunes de 9 et 10 ans a même montré que l'utilisation régulière de ces abréviations ne nuisait pas à la littératie. En fait, il aiderait même la lecture, l'écriture et la maîtrise de l'orthographe.

En 2006, des chercheurs de l'Université de Toronto ont aussi réalisé une étude auprès de 71 adolescents, rapportait [Le Devoir](#). Ils en sont également arrivés à la conclusion que l'orthographe des jeunes n'était pas affectée par ce langage, au contraire.

Cela signifie-t-il qu'on devrait le tolérer lorsque les médias sociaux sont utilisés à des fins pédagogiques? David Martel a, pour sa part, interdit le langage SMS quand il a [initié ses élèves à Twitter](#). « Je leur ai dit que le langage texto était réservé aux textos et que ça n'avait pas sa place dans une classe de français. Souvent, 140 caractères c'est bien suffisant. Et c'est aussi plus facile à faire passer aux parents sans langage SMS », confie-t-il. L'enseignant a constaté que la qualité du français sur Twitter reflétait ce qu'il voyait dans les travaux des jeunes.

Par ailleurs, les adultes auraient peut-être intérêt à s'initier au langage SMS. Certains ados l'utilisent justement pour rendre leurs communications incompréhensibles pour leurs parents ou enseignants. Pour déjouer ces petits rusés, on peut se tourner vers des outils en ligne comme le [Dictionnaire SMS!](#)

Des blogues mieux écrits

Certains médias sociaux se prêtent aussi moins bien au langage SMS. C'est notamment le cas des blogues. [Martin Bélanger](#), un enseignant trentenaire, a demandé l'an dernier à ses 56 élèves de 14 et 15 ans ce qu'ils pensaient des technologies de l'information et des communications. Certains seront peut-être surpris d'apprendre que 100 % des élèves sondés admettent se forcer davantage pour bien écrire sur leur blogue que dans leurs travaux scolaires! De plus, 64 % disent faire plus d'efforts dans leurs travaux, car ils savent qu'ils pourront les publier sur leur blogue. Enfin, la très grande majorité (93 %) affirme que rédiger un blogue est une excellente façon de s'exercer à mieux écrire.

Être ou ne pas être (dans les médias sociaux), là est la question!

L'arrivée rapide et la popularité fulgurante des médias sociaux ont amené de nombreuses commissions scolaires à se positionner quant à leur utilisation.

Certaines, comme la Commission scolaire des Patriotes, bloquent des sites de médias sociaux. Elle analyse toutefois les expériences d'autres institutions et déterminera par la suite comment elle entend les utiliser. À la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la politique à ce sujet est aussi en cours de révision afin de mieux encadrer l'usage des médias sociaux. Certains sites pourraient être débloqués pour des projets pédagogiques précis. « On essaie de limiter l'utilisation inappropriée et on veut s'assurer que les réseaux sociaux ne sont pas consultés *ad nauseam* pendant les heures de classe », explique le porte-parole, Jean-Michel Nahas.

Les médias sociaux comportent des pièges et des opportunités, convient Mario Asselin, de l'entreprise [Opossum](#), qui offre de la formation technologique en milieu scolaire. Quand un enseignant a besoin de toute l'attention de ses élèves, ça peut être une source de distraction problématique. Par contre, lorsqu'il est question de coopérer et de faire des recherches, ils se révèlent fort utiles. De plus, avec des connaissances limitées, les médias sociaux permettent d'écrire pour la planète plutôt que pour le prof, ce qui motive grandement les jeunes, constate-t-il.

À la Commission scolaire de Montréal, on a choisi de permettre l'utilisation des médias sociaux. Cela a donné lieu à quelques projets, comme la réalisation de plusieurs [vidéos à l'école primaire Saint-Émile](#), dont quelques [lip dub](#). Cette initiative a notamment été réalisée par Emmanuel Bernet, un prof qui a réalisé sa [thèse de doctorat sur l'impact des nouvelles technologies sur la motivation des élèves](#). En plus d'aider à la motivation et au renforcement du sentiment d'appartenance, la réalisation de *lip dub* permet d'acquérir des compétences en nouvelles technologies, en français et en art dramatique, fait valoir la directrice de l'école, Sylvie Bertrand.

D'autres projets inspirants

À l'école secondaire De Rochebelle, à Québec, David Martel a pour sa part [initié ses élèves à Twitter](#) l'automne dernier. Il a bénéficié du [programme d'expérience éducative d'Apple](#), mais les élèves sont à ce point branchés que cela n'est pas indispensable, croit-il. L'enseignant a apprécié l'expérience et a l'intention de récidiver. « Ça a permis de créer un espace de collaboration où les jeunes peuvent poser des questions à l'ensemble des élèves. Ça crée une dynamique très intéressante et ça a enrichi le cours », mentionne-t-il. En France, Laurence Juin partage aussi sur son [blogue son expérimentation de Twitter](#) avec ses élèves.

Toujours en France, Françoise Cahen a pour sa part invité ses étudiants à [étudier une œuvre littéraire... avec Facebook](#). Les jeunes ont créé des tests de personnalité et ont créé des profils Facebook aux personnages! L'expérience a été tenue dans le cadre du [projet i-voix, un blogue créé par des élèves](#). Au Québec, vidéoconférences et forums de discussions permettent aussi à des écoles en régions éloignées de briser leur isolement et de créer un environnement d'apprentissage plus riche comme ont pu le constater les chercheurs du CEFRIO avec le projet [École éloignée en réseau](#).

À l'écoute

Par ailleurs, les écoles qui veulent réellement écouter leurs élèves doivent être présentes dans les médias sociaux, estime M. Asselin. « Les jeunes sont dans les médias sociaux. L'école fait partie de leurs sujets de discussion. L'école qui se déconnecte de la conversation, c'est comme s'il lui manquait une partie de son oreille », illustre-t-il.

Protéger son identité numérique

Les profs devraient-ils être amis Facebook avec leurs élèves? L'État de la Virginie estime que non et suggère de limiter les communications électroniques aux plateformes hébergées par l'école afin de prévenir les abus sexuels, rapporte [Le Monde](#). Les enseignants et lecteurs du quotidien, eux, [sont plutôt partagés sur la question](#). Alors que certains n'y voient pas de problèmes, d'autres craignent surtout pour leur vie privée (et celle de leurs élèves).

D'ailleurs, les jeunes eux-mêmes ne semblent pas convaincus de la pertinence de Facebook à l'école, comme en témoigne un petit [sondage mené par Caroline Hêtu, enseignante de 4^e secondaire](#).

La question de la vie privée et de la protection de la réputation est une question fondamentale dont il faut parler avec les jeunes. Une fois sur Internet, les informations voyagent rapidement et peuvent être

difficiles à faire disparaître. « Ils (les adolescents) s'exposent sans gêne, publient des textes, des photos d'eux ou de leurs amis, des vidéos dans lesquelles ils se mettent en scène dans des situations souvent dévalorisantes ou pouvant porter à préjudice, sans présumer des conséquences de leurs actes. Les élèves sont persuadés qu'il leur suffit de supprimer une publication pour que l'affaire soit enterrée et qu'on n'en parle plus. Ils commettent là une grave erreur puisque non seulement toutes les publications sont conservées sur les serveurs, mais en plus, il est tout à fait possible et facile pour n'importe quel internaute d'enregistrer sur son disque dur un fichier trouvé sur Internet », font valoir deux enseignants français, Valentine Favel-Kapoian et Dora Dussurgey, dans un [dossier sur l'identité numérique](#). [Bernard Arsenault, professeur en technique policière au campus Notre-Dame-de-Foy](#), a d'ailleurs servi une leçon à ses étudiants en exposant en classe des photos de leur soirée dans un bar.

Attention, danger!

Les jeunes adoptent souvent des comportements non sécuritaires dans les médias sociaux, constate Éric Poirier, policier communautaire au Service de police de Longueuil. « Les jeunes mettent beaucoup trop d'informations personnelles », note-t-il. Et ces précieux renseignements, les prédateurs sexuels et les gangs de rues peuvent les utiliser pour les aborder. Elles peuvent aussi permettre un vol d'identité. « Tout ce que ça prend, c'est un nom et une date de naissance et ce sont les premières informations que Facebook demande. Et si on ne les protège pas, elles sont accessibles à tous », note-t-il.

De plus, les jeunes ne sont pas toujours conscients de l'impact de leurs propos, ce qui peut donner lieu à de la [cyberintimidation](#), du harcèlement et de la diffamation. « Quand on intimide quelqu'un en vrai, on voit sa réaction et on se rend compte qu'on est allé trop loin. Sur Internet, on n'a pas le *feedback* de la victime », mentionne M. Poirier. Parfois, les adolescents vont aussi partager des photos osées sans réaliser qu'ils peuvent être accusés de possession et de distribution de matériel pornographique juvénile.

Conclusion

Utiliser ou non les médias sociaux en classe? La question ne fait pas l'unanimité chez les enseignants. Même les futurs profs nés avec une souris dans les mains hésitent, constate Julie Beaupré, chargée de cours à l'UQAT en utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication. Invitées à se prononcer sur la question sur leur blogue, les étudiantes se disent d'accord avec l'utilisation de la technologie en classe, mais certaines croient que les médias sociaux n'y ont toutefois pas leur place.

Mario Asselin croit que les enseignants doivent d'abord vivre l'expérience d'être en réseau pour comprendre l'intérêt pédagogique des médias sociaux. Voilà pourquoi il forme les profs avant de leur faire vivre des expériences avec les élèves. Il dit aussi comprendre les craintes de certains d'entre eux. « C'est normal, pendant une certaine période de temps. On l'a vécu avec le livre et l'Index. C'est normal d'avoir des réflexes de protection. Mais la question n'est pas de savoir si oui ou non les médias sociaux vont se retrouver dans toutes les classes, mais quand. Les jeunes utilisent les médias sociaux, c'est valorisé dans la société et dans la famille, je vois mal comment l'école pourrait faire du blocage à moyen et à long terme tout en restant signifiante. »

Mais cela ne signifie pas qu'il faille le faire n'importe comment. « Il ne faut jamais se lancer dans des expériences comme ça sans avoir mis un cadre autour de ce qu'on expérimente, par les règlements de

l'école, le code de vie, des politiques éditoriales, des chartes d'utilisation, etc. Faire adopter des documents comme ça par l'école et les parents, ça sécurise un peu tout le monde. »

Pour en savoir plus

[Twitter 101: de la création de votre compte... à votre premier tweet!](#)

[Twitter 102 : pour tweeter en classe](#)

[Le Web 2.0 et l'école](#)

[Web 2.0 : quels usages?](#)

[Apprendre Facebook](#)

[Comprendre le comportement des jeunes sur Internet pour les protéger](#)